

ONG chrétienne œcuménique engagée dans la défense des droits humains, l'ACAT-France ne peut rester sans réagir, non seulement à la tragédie humaine qui se déroule actuellement dans la bande de Gaza, mais aussi aux accusations graves de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide qui sont utilisées pour la qualifier.

S'il ne lui appartient pas de se substituer aux juridictions internationales saisies pour donner une qualification juridique aux faits qui se déroulent sous nos yeux, elle refuse d'être bâillonnée et de se taire pour éviter que sa parole ne nourrisse les immondices de ceux qui menacent, diabolisent et déshumanisent un peuple en s'imaginant ainsi en aider un autre, pour reprendre les mots de Delphine Horvilleur.

Dès le 11 octobre 2023, nous avons clairement condamné l'action terroriste du Hamas contre les populations civiles de l'État d'Israël, ainsi que la volonté affichée du gouvernement israélien de s'affranchir du droit international humanitaire et de toute limite dans son désir de vengeance.

Dix-neuf mois de guerre et plus de 50 000 morts plus tard, Gaza n'est plus qu'un champ de ruines, et le nombre de victimes civiles non belligérantes augmente chaque jour. Les familles de Gaza souffrent de la faim, alors que la nourriture dont elles ont besoin est bloquée à la frontière. Les organisations humanitaires ne peuvent pas leur fournir l'assistance vitale nécessaire, en raison de l'interdiction totale de l'aide humanitaire imposée par le gouvernement israélien, qui affiche de plus en plus clairement sa volonté d'annexion du territoire et d'en faire partir ses occupants.

Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, essentiel pour protéger les civils, permettre l'accès humanitaire et favoriser un dialogue constructif. La situation à Gaza, où plus de deux millions de personnes souffrent de famine et de violence permanente, est injustifiable. Nous demandons à toutes les parties de respecter les droits humains et de garantir la sécurité des populations civiles. Nous demandons que les otages encore détenus soient libérés ou que les corps soient restitués à leurs familles.

L'ACAT-France soutient l'idée d'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, fondée sur le droit international et la reconnaissance des droits de tous les peuples. Nous croyons fermement que la paix ne peut être atteinte que par le respect mutuel, la dignité humaine et la justice pour tous. Nous appelons à la fin de l'occupation, à la reconnaissance d'un État palestinien souverain et à la protection des droits des Israéliens et des Palestiniens.

Le projet du gouvernement israélien de transfert forcé de la population de Gaza vers une zone restreinte ne fait qu'aggraver les craintes concernant l'existence même des Palestiniens dans un pays qui est aussi le leur. Les stratégies militaires renforcées, qui n'ont pas abouti à une résolution durable, ne feront qu'entraîner de nouveaux déplacements massifs de population, ainsi que davantage de morts et de blessés parmi les populations civiles non belligérantes.

Nous exhortons la communauté internationale à agir avec détermination pour mettre fin à cette violence et à soutenir les mouvements pacifistes qui œuvrent pour un avenir où les deux peuples peuvent vivre en sécurité et en harmonie. Il est impératif que les États tiers veillent à ce que les violations des droits humains cessent immédiatement et que les responsables soient traduits en justice.

Fidèles à nos valeurs, nous croyons que l'amour du prochain, tel qu'énoncé dans nos traditions, doit transcender les frontières et les différences. Cet amour ne doit pas être aveugle, mais éclairé par la compassion et la volonté de voir l'autre dans sa souffrance. Il est temps de briser le silence et de dénoncer les injustices, non seulement pour défendre nos propres valeurs, mais aussi pour tendre la main à ceux qui souffrent.

Yves Rolland

Président de l'ACAT-France – Magistrat honoraire